

RFP – Demande de Proposition
Révision A

Mieux Reconstruire les Communautés
Port-au-Prince, Haïti

Une Demande De Proposition De La Part du Gouvernement de la
République d'Haïti
Composée de deux Lots :
Lot 1 : L'Exposition Des Logements
Lot 2 : Projet De Logement Pilote
Juillet 9, 2010

Déclaration.

Cette Demande De Proposition (DDP) est émise au nom du Gouvernement de la République d'Haïti.

Cette DDP est offerte de bonne foi afin d'inviter ceux qui s'intéressent à soutenir le peuple Haïtien dans leur programme de reconstruction après le tremblement de terre dévastateur de Janvier 2010.

Le gouvernement d'Haïti est le promoteur du concours d'architecture et de l'Expo à venir. Il est probable que la *Commission Intérimaire de Reconstruction d'Haïti* (CIRH) jouera un rôle important dans la détermination des prochaines étapes, à la suite du concours. La CIRH sera l'entité responsable de la supervision et de la conduite du processus de relèvement et de reconstruction d'Haïti.

Jusqu'à ce que le mécanisme de prestation soit mis en place, le Gouvernement d'Haïti est soutenu par un comité exécutif (Conseil de Projet) possédant une expertise en la matière. Le comité de soutien est compris d'un certain nombre d'ONG et d'organisations de bienfaisance, ainsi que de collaborateurs technique.

Le processus du concours est dirigé par Malcolm Reading Associates pour le Gouvernement d'Haïti.

Afin de garantir un accès mondial de cette DDP, un site-web exclusif a été établi pour gérer les informations et les communications.

D'autres informations seront régulièrement affichées sur le site-web. Elles peuvent être consultées sur le site de l'administrateur à l'adresse: www.malcolmreading.co.uk/BBBC.

L'administrateur, le Conseil de Projet, et le gouvernement d'Haïti prendront les précautions raisonnables afin d'organiser le processus du concours avec équité, responsabilité et transparence.

Cette DDP est à lire avec l'Annexe A (un document séparé). Ce document indique les pré requis détaillés, les informations sur le site du projet et les sujets techniques. L'Annexe A pourra être mise à jour tout au long du processus du concours.

Le Conseil de Projet remercie les collaborateurs qui ont assisté la préparation de la DDP et le Dossier :

- La Banque Mondiale
- Clinton Foundation
- Habitat for Humanity International
- John McAslan + Partners
- Arup

Toutes les communications concernant la DDP doivent être faites à travers les voies officielles identifiées dans ce document.

Contact:

Malcolm Reading Consultants
45-46 Berners Street
London W1T 3NE
United Kingdom
T: +44 (0)20 7637 2502
E: office@malcolmreading.co.uk
www.malcolmreading.co.uk

© Copyright 2010. All information held within this document is the copyright of Malcolm Reading Consultants and respective contributors

Tables des Matières.

Contexte	4
Vue D'ensemble	5
Schéma d'organisation	6
Processus	7
Gestion de la DDP	9
Conditions de soumission	10
Durée du projet	11
Références	12

Un meilleur futur signifie une infrastructure améliorée, des maisons et écoles de meilleures qualités, de l'énergie non polluante et un accès amélioré aux soins de santé. Un meilleur futur signifie particulièrement la création d'emplois et d'opportunités économiques pour le peuple d'Haïti, afin qu'émerge de cette dévastation une nation plus forte, plus sécurisée qui peut se tenir sur ses deux pieds.

PRESIDENT WILLIAM J. CLINTON

Co-président de la Commission Intérimaire de Reconstruction d'Haïti (CIRH).

Contexte.

Le tremblement de terre qui a secoué la capitale le 12 janvier 2010, était concentré au Sud-ouest de Port-au-Prince. Ce tremblement de terre a fracturé l'île et ses systèmes nationaux, régionaux et locaux à tous les niveaux.

Au delà de la perte énorme et tragique en vie humaine, qui est estimée à plus de 230.000 personnes; le plus grand impact du tremblement de terre a été celui qu'il a eu sur l'infrastructure résidentielle de Port-au-Prince. Plus de 100.000 maisons ont été détruites et 200.000 endommagées par le séisme. 1.500 écoles et centres de santé se sont également effondrés et de nombreux édifices gouvernementaux et commerciaux de la capitale ont été détruits ou rendu inutilisables¹.

Le tremblement de terre a créé une population de 1.3 million de personnes intérieurement déplacées (PID) avec au moins 500-700,000 Haïtiens réfugiés dans les 600 camps d'hébergements reconnus à l'intérieur de la ville de Port-au-Prince. 90-110,000 personnes ont aussi trouvé refuge chez des amis ou des membres de leur famille dans la capitale ou dans d'autres villes avoisinantes².

La plupart des maisons qui n'ont pas été complètement détruites restent inhabitable. Les quartiers les plus endommagés se trouvent à l'intérieur des zones à forte densité du centre ville. Le coût financier des dégâts de ce séisme a été prudemment évalué à 10 milliards de dollars ; les pertes en logement constituant 40% de ce montant. Selon les estimations il faudra au moins 10 ans avant que le pays s'en remette³.

L'effort immédiat de secours a déjà livré et installé des tentes et d'autres types d'abris d'urgence à partir de sources diverses. La 'saison pluvieuse continue' concentre l'attention sur le relogement des familles en les encourageant à retourner chez eux une fois que leurs maisons aient été évaluées et sur la distribution d'abris provisoires, qui permet de combler l'écart jusqu'à ce que des logements permanents soient construits, tout en priorisant les reconstructions. Ceci représente non seulement un immense défi logistique, mais aussi une occasion exceptionnelle d'accomplir des progrès nécessaires pour l'élaboration d'une infrastructure sociale et économique en Haïti.

¹ Government of Haiti Action Plan, March 2010

² Shelter Sector Response Plan, as contribution to a Common Action Plan, Section 3, Needs Analysis (www.shelterhaiti.org).

³ Government of Haiti Action Plan, March 2010

Vue d'Ensemble.

'*Mieux Reconstruire les Communautés*' (Building Back Better Communities - BBBC) est une initiative mise sur pied par le Gouvernement d'Haïti afin d'explorer des formes alternatives d'habitat permanents potentiels pour les personnes déplacés. Une exposition de maisons modèles aura lieu à Port-au-Prince au début du mois d'octobre 2010 et le développement d'un projet résidentiel pilote sera ensuite entrepris.

Cette initiative coordonnée est une fonction intégrale de la stratégie à trois-étapes du Gouvernement Haïtien qui:

1. Encouragera les familles à rentrer dans leurs propres maisons après l'évaluation et l'amélioration des bâtiments;
2. Développera des logements de transition pour ceux qui n'ont pas d'autre alternative qu'habiter sous les tentes;
3. Développer de nouveaux logements à coûts réduits permanents.

Nous sommes à la recherche d'idées créatives et réalisables afin de fournir des logements appropriés, de qualité supérieure au le peuple Haïtien.

Ce projet est de portée globale. Le Gouvernement d'Haïti souhaite encourager des :

- Fabricants des logements reconnus;
- Entrepreneurs en bâtiments;
- Fournisseurs des matériaux de construction;
- Des ONG;
- Consultants en construction;
- Architectes;
- Concepteurs.

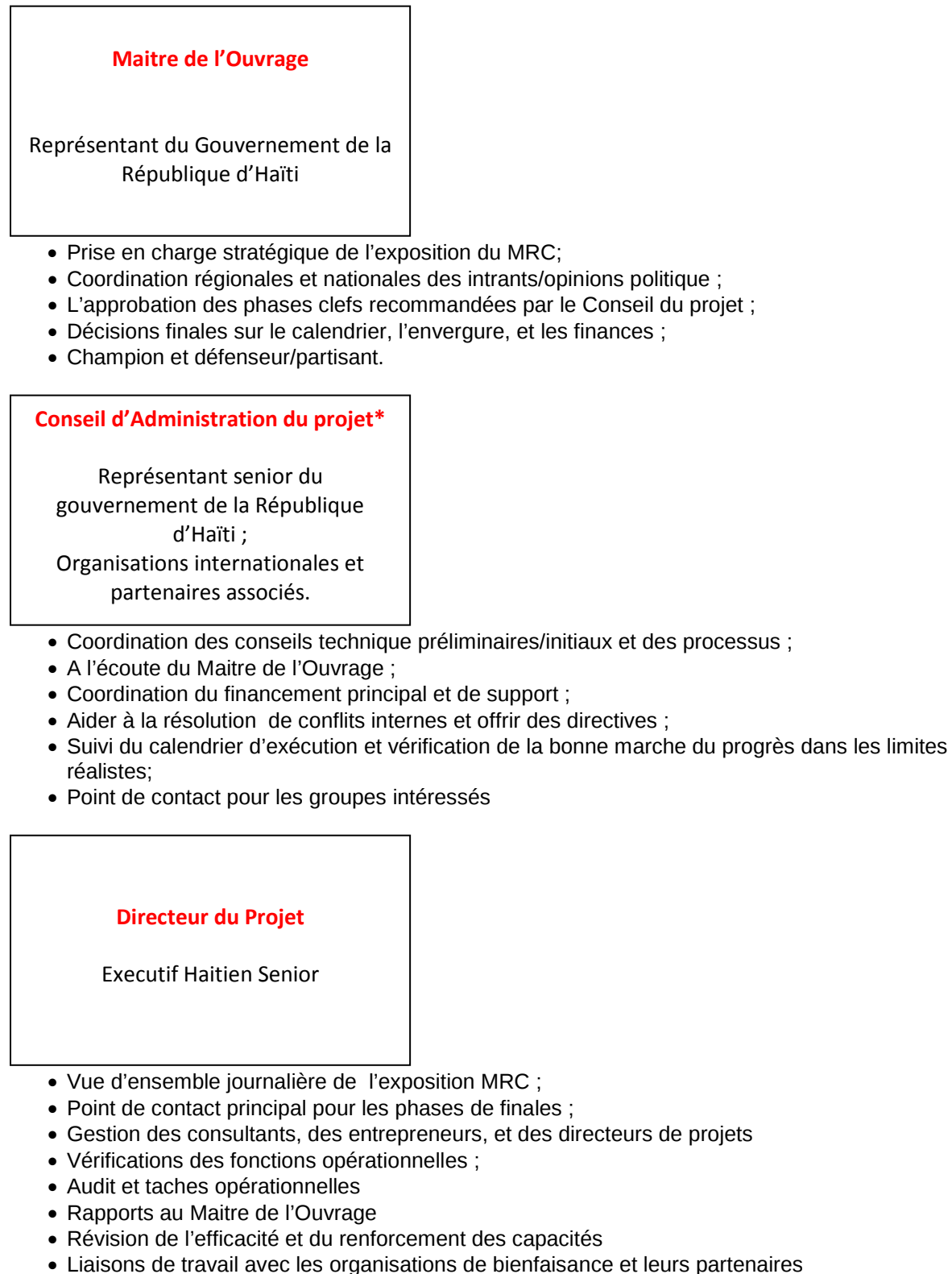
En effet, tous ceux qui sont engagés à contribuer à la reconstruction d'Haïti sont invités à se présenter et à soumettre leurs qualifications à travers cette demande de proposition internationale. Pour être considéré dans leurs domaines d'expertise, les candidats devront contribuer à la conception, fourniture et la distribution d'habitat de substitution permanent en Haïti et en faisant cela, ils joueront un rôle central dans la reconstruction du pays. (Voir les conditions de soumission, p.11)

L'exposition crée une opportunité de partenariat entre le Gouvernement d'Haïti, les entreprises et les communautés haïtiennes. Ce projet tiens à s'enrichir des leçons apprises au cours d'efforts de reconstruction précédents tout en se concentrant sur la compréhension des questions d'identité culturelle et du mode de vie haïtien, en encourageant des modèles pilotes de communautés futures. Le but de l'Expo est aussi de développer les compétences et les capacités du peuple Haïtien en utilisant des matériaux locaux afin d'aider au développement économique de la région.

L'Expo et le projet résidentiel pilote attendant fourniront des opportunités pour l'innovation et pour la présentation des pratiques de qualités en logement à un vaste publique, y compris des représentants du Gouvernement d'Haïti et des communautés locales. Tous les sujets liés à la reconstruction y compris son infrastructure résidentielle et l'utilisation des technologies vertes, seront débattus et des décisions informées seront prises afin d'obtenir un consensus sur la manière d'avancer, afin améliorer un grand nombre de problèmes liés à la reconstruction.

Schéma d'organisation.

Afin de gérer le concours et l'organisation de l'Expo, une structure préliminaire a été établie :



Commission Consultative

Consultants et conseillers internes et
externes

- Présentation de conseils et support professionnel au directeur du projet ;
- Recommandation de normes et spécifications (Lot 1) ;
- Établir un schéma directeur pour le règlement des normes (Lot 2) ;
- Service consultatifs au Conseil du Projet durant les premières étapes ;
- Garantir que les propositions remplissent les exigences de qualité
- Fournir de l'aide et des conseils aux représentants des communautés

* Les fonctions du conseil d'administration du projet seront ensuite reprises par les représentants de la Commission intérimaire de la reconstruction d'Haïti (CIRH).

Processus.

Cette Demande de Proposition (DDP) est composée de deux Lots. Les participants au concours peuvent appliquer pour les deux lots. Les exigences détaillées sont contenues dans l'annexe A.

Lot 1 :

Développement de logement préfabriqué conçu avec des idées en faveur de la communauté. Elles seront présentées durant l'Expo par les concurrents –fabricants de maisons, entrepreneurs, fournisseurs de matériaux, ONG, consultants en construction, architectes, créateurs et d'autres personnes. Ceci démontrera et mettra en valeur les différentes typologies et techniques de construction. L'intention de L'Expo est d'obtenir des logements construits avec des méthodes traditionnelles et des matériaux originaire d'Haïti.

Lot 2 :

Un projet résidentiel pilote à faible consommation d'énergie, avec des logements fournis par différents fabricants de maisons, des entrepreneurs, fournisseurs de matériaux, ONG, consultants en construction, architectes, concepteurs et d'autres personnes. Ceci démontrera et mettra à l'épreuve, comme avec le Lot 1, les différentes typologies et techniques de construction. Le Lot 2 permettra d'obtenir des logements construits avec des méthodes traditionnelles et des matériaux originaires d'Haïti aussi bien que des logements préfabriqués présentés durant l'exposition. La construction du projet pilote résidentiel commencera aussitôt que possible, au cours de l'année.

Le DDP est composée de deux phases. Le but de la première phase, au cours des mois de juin/juillet 2010, est d'attirer une grande variété de participants locaux et internationaux, qui font parti des secteurs suivants; fabricants de maisons, entrepreneurs, fournisseurs de matériaux, ONG, consultants en construction, architectes, concepteurs, et d'autres personnes qui s'intéressent au processus.

Une attention particulière sera accordée aux fournisseurs qui peuvent démontrer qu'ils ont la capacité de travailler avec les communautés Haïtiennes, d'employer du personnel Haïtien dans des postes de direction et/ou ont l'intention de former des partenariats commerciaux avec des Haïtiens ou pourront utiliser des matériaux locaux.

En plus, il est prévu que l'accès routier et les connexions d'utilité potentielles pour les logements du Lot 1 et Lot 2 seront préparés à l'avance de l'Expo.

Il doit être compris par tous les concurrents qui participent à la DDP que le Gouvernement d'Haïti ne garantira pas de contrats consécutifs. Il est à noter que les logements présenté durant l'exposition deviendront la propriété du Gouvernement d'Haïti sans qu'il y ait de compensation remise aux fournisseurs à la conclusion de l'Expo. Finalement, il faut noter de plus que certains des coûts associés à la construction des résidences modèles de l'Expo et du projet résidentiel pilote pourront être prise en charge par le Gouvernement d'Haïti, à leur discrétion.

La date limite pour les réponses à cette première étape du DDP est le lundi, Juillet 19, 12:00 HAE.

Première Etape

La soumission à la première étape sera évaluée et les lauréats seront notifiés vendredi, le 23 juillet. Ces candidats seront invité par le Gouvernement d'Haïti, à participer a une séance d'information qui aura lieu le 14 et 15 août 2010 à Port-au-Prince. Cette rencontre fournira :

- L'opportunité de visiter le site proposé pour l'Expo et le projet résidentiel pilote
- Consulter des familles et des leaders communautaires
- Rencontrer des partenaires potentiels
- Créer des équipes pour le projet

Il est à noter que le plan d'ensemble et de préparation du site complet des Oranger, composé du Lot 1, et 2, de la tente et de l'espace communautaire est organise par le Gouvernement d'Haïti et ses conseilles. Les détails de ce plan d'ensemble, des terrains qui seront possiblement alloues aux fournisseurs de maisons, et des informations plus spécifiques seront partagés à la Réunion d'Information du 14 et 15 août.

Deuxième Etape

Cette 2em étape comprendra le développement, la construction et la livraison des unités résidentielles permanentes de l'Expo (Lot1) et du concept et développement du projet pilote résidentiel (Lot2).

Il y aura une étape de vérification au cours de la Réunion d'Information du 14 et 15 août, au cours de laquelle sera demande aux participants de confirmer formellement leur intention d'installer des unités de logements (Lot1) ou de fournir des concepts bona fide (Lot2). Tandis que ces engagements ne seront pas un engagement formel, le promoteur s'attend à ce que ces engagements soient présentés au public dans la presse et les réunions officielles. La date de vérification sera à la fin du mois d'août, et sera indiquée au cours de la Réunion d'Information d'août.

L'Expo sera lancée le 11 octobre 2010 et continuera jusqu'en 2011. Pendant ce temps les exposants auront le temps de rencontrer les représentants du Gouvernement d'Haïti, les membres de la communauté et autres, afin de discuter et de se mettre d'accord sur leur participation conséquence.

La construction du site de logements devrait être en cours lorsque l'Expo sera inaugurée. Il est à noter qu'à date, le Gouvernement d'Haïti à mis à la disposition de ceux qui doivent être reloges à cause du séisme plus de 30 hectares pour des lotissements de logements et que cette quantité sera sujette à augmentation pendant les prochains mois.

Gestion de la DDP.

Ce processus d'appel d'offre est géré par Malcolm Reading Consultants au nom du Gouvernement d'Haïti.

Malcolm Reading Consultants sera le seul interlocuteur pour toute correspondance à partir de maintenant. Leur représentante pour cet appel d'offre est Claire McKeown :

BBBC@malcolmreading.co.uk

Bien que la commission de sélection du Jury ne soit pas encore nommée, il est prévu qu'elle sera menée par des membres éminents du Gouvernement d'Haïti et inclura des représentants senior des secteurs humanitaires Haïtiens et internationaux, ainsi que des conseillers techniques. Il est suggéré qu'une équipe menée de spécialistes Haïtiens soit nommée pour réviser les propositions et commenter en conséquence durant le processus d'évaluation.

Au commencement de la deuxième étape, les jurés nommés seront présentés et les participants choisis seront notifiés.

Il convient de noter qu'aucun contact ne sera permis entre les candidats pré sélectionné et le Jury. Toutes communications se feront seulement à travers Claire McKeown, représentante de Malcolm Reading Consultants.

Condition de Soumissions

Cette DDP est ouverte à tout fournisseurs, inclus mais non limité aux fabricants de logements reconnus, entrepreneurs en bâtiments, fournisseurs des matériaux de construction, ONG, consultants en construction, (tels que les ingénieurs civils, structure, génie mécanique et plomberie) architectes et créateurs (tels que les designers industriels, paysagistes etc.).

En outre, si vous êtes un fournisseur de service dans une autre discipline, qui pourrait être pertinente à ce projet ou à la reconstruction de logements post séisme en Haïti, alors veuillez envoyer vos pièces d'identification et références à travers cette DDP et nous nous ferons un plaisir de considérer votre participation.

Les soumission pour cette DDP doivent être transmises par courrier électronique à Claire McKeown avant la date limite du lundi, 19 juillet à 12h00 HAE et doivent respecter une limite totale de 12 pages de texte et d'illustrations. Les soumissions doivent aussi être accompagnées d'une lettre de motivation pas plus longue qu'une page.

Envoyer vos formes d'appels d'offres à: BBBC@malcolmreading.co.uk

Les critères de soumission doivent se conformer strictement aux exigences ci-dessous:

1. Vos coordonnées et votre domaine de services (inclure un courrier électronique actif et un numéro téléphone portable) ;
2. Consortium/ informations de votre équipe de travail et votre domaine de services, quand ce sera applicable ;
3. Une déclaration d'intention précisant la raison pour laquelle vous souhaitez participer à ce projet, l'expertise que vous y apporterez et vos idées pour une participation de la communauté;
4. Des informations sur votre expérience concernant 3 études de cas
5. Une déclaration sur votre méthode de livraison concernant vos services comme fournisseur;
6. Conformité aux spécifications proposées pour le Lot 1 et un commentaire illustrée pour les spécifications du Lot 2;
7. Conformité aux dates de livraison
8. Brefs détails financiers de votre organisation

Les soumissions pour cette DDP doivent être réalisées sous forme électronique. Seul le format PDF ou d'autres formats similaires et lisibles seront acceptés. En raison du laps de temps, aucune correspondance sous forme de papier ou par courrier postal envoyé à Malcolm Reading Consultants ne seront considérées comme acceptable.

Voici l'horaire pour la durée de la DDP:

Étape 1

Lancement du DDP : 17 juin

Soumission : 19 juillet

Étape 2

Informar les lauréats : 23 juillet

Exposé en Haïti : 14-15 août

Point de contrôle : 30 août

Références.

Les candidats peuvent examiner les documents suivants comme référence pour leurs soumissions DDP:

1. Action plan for national recovery and development of Haiti: Immediate key initiatives for the future

The Government of the Republic of Haiti, March 2010

(http://www.haiticonference.org/Haiti_Action_Plan_ENG.pdf)

2. Haiti Earthquake PDNA: Assessment of damage, losses, general and sectoral needs

The Government of the Republic of Haiti, March 2010

(http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/PDNA_Haiti-2010_Working_Document_EN.pdf)

3. Lessons from ACEH: Key Considerations in Post-Disaster Reconstruction

Jo da Silva, Arup, 2009

(http://www.arup.com/publications/lessons_from_aceh.aspx)

4. The International Building Code (IBC 2009)

International Code Council (ICC), 2009

(<http://www.iccsafe.org>)

5. The Sphere Handbook

The Sphere Project, 2008

(<http://www.sphereproject.org>)